



TRACT AUX CHEMINOTS

Montreuil, le 30 juin 2022

SALAIRES

LES LUTTES SE MULTIPLIENT, LE 6 JUILLET, ARRACHONS DE VRAIES HAUSSES DE SALAIRES !

L'inflation pèse lourd sur le pouvoir d'achat des ménages.

C'est le résultat d'une spéculation intense sur les matières premières que les entreprises répercutent en augmentant leurs prix.

De ce fait, le patronat affiche des bénéfices indécents malgré les crises.

Depuis quelques mois, les salariés se mobilisent pour ne pas être les dindons de la farce.

Du commerce à l'aérien, en passant par les banques ou le bâtiment, les grèves se multiplient et obtiennent des victoires importantes.

Les cheminots sont appelés à la grève unitaire le 6 juillet, jour d'une table ronde sur les salaires.

Mobilisons-nous massivement pour imposer de véritables augmentations de nos salaires !

La hausse des prix serait de 5,6 % en moyenne pour 2022 selon l'INSEE. Mais cette moyenne cache une accélération au cours de l'année puisque l'inflation devrait être de 6,8 % sur les derniers mois de 2022. Par ailleurs, si l'on se concentre sur les produits les plus consommés (nourriture, énergie...), la hausse du coût de la vie serait plus proche des 15 à 20 %.

Puisque les entreprises répercutent ces hausses sur leurs propres prix, elles ne subissent pas de baisse de leurs bénéfices. Elles en profitent même parfois pour les accroître.

Pour que leurs intérêts soient pris en compte, de plus en plus de salariés agissent par la grève !

Mobilisation historique de toutes les entreprises du groupe Total le 24 juin, blocage de 14 plateformes logistiques par les routiers le 27, grève dans les maroquinerie de luxe, le nettoyage, les banques, l'Énergie...

Et les actions payent !

Quelques exemples de victoires : Leroy Merlin = augmentation de 65 € par mois après 2 semaines de grève ; Amazon = annonce de 3,5 % d'augmentation après une journée de grève historique en avril ; Dassault = 140 € par mois après 17 semaines de grève et d'actions (+ paiement de 80 % des jours de grève) ; dans la branche des plombiers/chauffagistes = +8,4 % et pratiquement plus aucun poste n'est en dessous de 2 000 € brut par mois...

La pression monte et chaque entreprise qui obtient une hausse significative est un point d'appui pour la lutte de tous les autres salariés. Cela montre que nous avons intérêt à nous soutenir les uns les autres, et même à nous battre tous ensemble à chaque fois que c'est possible.

La CGT est un outil pour cela !

**Syndiquez-vous et agissons tous ensemble
pour une juste répartition des richesses.**

Le 6 juillet, c'est notre tour !

Ils profitent de la crise !

Bénéfices nets 2021 :

- ◆ Renault = 967 millions
- ◆ Carrefour = 1,07 milliard
- ◆ Danone = 1,9 milliard
- ◆ BNP Paribas = 9,5 milliards
- ◆ Total Energies = 14 milliards
- ◆ Nestlé = 16,1 milliards



Il n'y a jamais eu autant d'argent disponible dans les entreprises.

S'il ne va pas dans les poches des salariés, il va dans celles des actionnaires : dividendes 2022 Stellantis + 225 % par rapport à 2021, BNP +38 %, Société Générale +200 %, Engie + 60 %, Véolia +43 %, Publicis + 20 %, Michelin +96 %, Vinci +42 %, Saint Gobain +23 %, Thales +45 %, LVMH +67 %, Cap Gemini +23 %, etc.

Nous n'avons pas à avoir honte de réclamer une répartition des richesses plus juste. Au contraire, c'est notre travail qui produit les résultats économiques.

En 2021, le résultat net de la SNCF a été de 862 millions d'euros ! C'est l'équivalent de 23 000 emplois à la rémunération moyenne, ou de 15% d'augmentation des salaires !



SNCF
Résultat net
2021
+862 millions €

À la SNCF, il y a urgence mais rien ne se passera si nous n'agissons pas !

Depuis 2014, la valeur du point de la grille salariale a été gelée.

Autrement dit, il n'y a quasiment plus aucun partage des gains de productivité (2,2% par an selon les objectifs assignés par le Gouvernement), ce qui est théoriquement le rôle des négociations salariales.

En plus de cela, l'inflation ronge le pouvoir d'achat des cheminots. Depuis 2014, les prix ont augmenté de 7 % selon l'INSEE (auxquels il faudra donc rajouter 5,6 % au titre de 2022). Alors que les économistes annoncent une forte inflation pour 4 ou 5 ans, la Direction SNCF n'est toujours pas décidée à prendre des mesures sérieuses.

Ce n'est pas un hasard. Le mandat donné à la SNCF par le Gouvernement est de détourner tous les fruits de notre travail pour générer des excédents monstrueux : selon cette feuille de route, SNCF Réseau devrait dégager un résultat de 2 milliards d'euros en 2030, SNCF Voyageurs 1 milliard, etc.

Sans notre mobilisation, il n'y aura rien de significatif pour nous et tout l'argent ira dans les résultats financiers !

De multiples luttes locales (ADC, EIC...) ont été menées depuis un an. Elles mobilisent très fortement. Elles ne concernent pas que les salaires mais c'est tout de même un sujet récurrent. La Direction a résisté tant qu'elle a pu à l'octroi de mesures pérennes. Elle a proposé surtout des primes ponctuelles. Mais, petit à petit, nos luttes ont imposé des augmentations de la prime de travail de 20 % à 30 % pendant 6, 8, et jusqu'à 14 mois selon les sites.

La Direction convoque une table ronde le 6 juillet pour annoncer des mesures d'urgence. Elle ne veut pas accélérer le calendrier qu'elle a imposé l'année dernière suite à l'échec des NAO 2021 (ces négociations prévoyaient des mesures sur 2021 et 2022, donc pas de négo en 2022, et elle ne veut pas se déjuger sur ce sujet). Elle prévoit donc que les NAO réelles aient lieu début 2023. C'est inacceptable !

Jusqu'à présent, le principal argument de la Direction était de se calquer sur les décisions de l'État de gel du salaire des fonctionnaires. Mais préoccupé par la montée du mécontentement, celui-ci a annoncé une hausse de 3,5 % du point d'indice de la fonction publique (en plus d'autres mesures), et de 4% des minima sociaux.

Décision de l'État, forte inflation, moyens importants disponibles, toutes les conditions sont réunies pour que la Direction augmente fortement les salaires. Ne la laissons pas nous voler une année de plus !

La CGT exige que la réunion du 6 juillet soit une vraie négociation salariale.

Nous revendiquons une forte hausse de la valeur du point qui permette de rattraper les 12,6 % perdus à cause de la hausse des prix depuis 2014, et de partager une partie des 17,6 % de productivité réalisée. Nous exigeons la refonte et l'augmentation des primes de travail, la revalorisation de la prime de vacances et des EVS. Evidemment, nous exigeons des mesures équivalentes pour l'ensemble des cheminots quelle que soit la nature de leur contrat de travail.

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE 6 JUILLET 2022 !